
COMMUNIQUÉ URGENT

Rompre le silence ! STOP aux abus sexuels !

De sources concordantes, un haut cadre de la fonction publique togolaise, le Secrétaire Général du ministère chargé de la promotion de la femme, a été arrêté pour une affaire de viol impliquant une employée de son département.

Informée, la Direction centrale de la police judiciaire (DPJ) a ouvert une enquête. Le Secrétaire général a été interpellé et placé en garde à vue.

À l'issue de la procédure, il a été déféré à la prison civile de Lomé, en attendant la suite de l'instruction judiciaire.

Par le présent communiqué, nous, faitières, réseaux des organisations féminines et féministes, regroupées au sein de la Grappe des Organisations Féministes du Togo (GOFT), exprimons notre vive indignation et notre solidarité à la victime de cette affaire, et à toutes les victimes qui n'osent pas encore rompre le silence.

Nous interpellons les autorités et l'opinion publique sur quelques faits :

- Le harcèlement au travail sous toutes ses formes, semble devenir monnaie courante dans toutes les administrations publiques comme privées au Togo ;
- Les abus sexuels sont des abus de pouvoir ayant, entre autres, des conséquences psychologiques, sociales et professionnelles dévastatrices pour les victimes ;
- La parole des victimes peine à être entendue, et les expose souvent au phénomène d'une double victimisation ;
- Le silence n'arrange que les bourreaux et les encourage dans leur forfaiture ;
- La loi togolaise est claire, l'impunité n'est plus admise concernant les auteurs des crimes d'ordre sexuel.

Par conséquent, nous condamnons sans réserve le viol et l'abus de pouvoir perpétrés dans l'enceinte même d'une administration chargée de protéger les droits des femmes et des filles.

Nous félicitons la ministre en charge de la promotion de la femme pour la diligence apportée à la gestion de ce dossier et renouvelons notre confiance dans l'engagement des institutions de l'État

=====

togolais à lutter contre les violences basées sur le genre, sous toutes leurs formes.

Nous les encourageons à faire toute la lumière sur ce dossier et à traquer sans répit tous les autres pervers sexuels qui détruisent, à chaque minute, de nombreuses vies humaines.

Nous demandons :

- Aux autorités judiciaires d'instruire le dossier avec célérité, impartialité et en toute indépendance ;
- La transparence totale tout au long de la procédure, afin de faire de cette affaire un exemple dissuasif pour tous ;
- L'application effective et stricte des sanctions prévues par la loi à l'égard des auteurs ;
- Un soutien et une prise en charge holistique des victimes ;
- La formation obligatoire et permanente de tous les agents publics à l'observance de l'éthique professionnelle et au respect de la dignité et la liberté des autres ;
- Un affichage clair des procédures de signalement, y compris de façon visible dans toutes les administrations ;

Parce que c'est dans nos administrations que la République prend vie, nous refusons que les services publics deviennent des lieux d'oppression plutôt que d'émancipation, de destruction plutôt que d'épanouissement ;

Aujourd'hui, nous crions TOLERANCE ZERO face aux abus sexuels et aux violences basées sur le genre !

Lomé, le 19 Août 2025

Pour La Grappe des Organisations Féministes du Togo (GOFT)



La Présidente


Mme LAMBONI-KABISSA Issoyotou